

209C0685  
FR0000035784-FS0277

18 mai 2009

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**DIGIGRAM**  
(Euronext Paris)

Par courrier du 18 mai 2009, la société Alto Invest (6, avenue Charles de Gaulle, Hall B, 78150 Le Chesnay), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 12 mai 2009, le seuil de 15% des droits de vote de la société DIGIGRAM et détenir pour le compte desdits fonds, 410 000 actions DIGIGRAM représentant autant de droits de vote, soit 19,52% du capital et 14,94% des droits de vote de cette société (1).

Ce franchissement de seuil résulte d'une modification du nombre total de droits de vote de la société DIGIGRAM.

---

(1) Sur la base d'un capital de 2 100 000 actions représentant 2 744 660 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.